

Programme d'aménagement durable des forêts

Communiqué

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le CREE coordonne une Table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes

Sherbrooke, le mercredi 28 août 2019. Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) coordonne depuis peu une *Table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes* dans le but de concerter les intervenants sur les actions à mettre en place pour prévenir et lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes en Estrie. Les principaux objectifs de cette table régionale sont de favoriser le partage d'informations et de bonnes pratiques via une plate-forme Web sur le site Internet du CREE, la réalisation d'une cartographie régionale, l'organisation d'ateliers de formation et de sites de démonstration de méthodes de lutte et l'organisation d'un forum régional à l'hiver 2020.

La prolifération des espèces exotiques envahissantes représente une importante problématique à l'échelle mondiale en raison de leurs nombreux impacts négatifs sur l'environnement et la biodiversité, les activités économiques et récréatives et la santé humaine. « Il va sans dire que la région de l'Estrie n'échappe pas à ce fléau. Les citoyens, associations et municipalités subissent tous autant les impacts de nombreuses espèces aquatiques et terrestres » affirme Geneviève Pomerleau, adjointe au CREE. En tête de priorité, 5 espèces problématiques ont été ciblées : le myriophylle à épi, la renouée du Japon, le nerprun bourdaine, la berce du Caucase et le roseau commun. À titre d'exemple, la renouée du Japon, réputée pour son esthétisme, est une plante envahissante redoutable qui colonise les fossés, bords de lacs et les terrains privés en formant des peuplements denses qui étouffent les plantes indigènes et limitent la circulation de la faune.

Pour la réalisation des activités de la Table pour les 2 prochaines années, le CREE a obtenu un financement total de 17 000\$, soit un montant de 7 000\$ octroyé dans le cadre du *Programme d'aide pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes* de la Fondation de la faune du Québec, et un montant de 10 000\$ accordé dans le cadre du *Programme d'aménagement durable des forêts (2018-2021)*.

– 30 –

Renseignements ou entrevue :

Geneviève Pomerleau, adjointe à la biodiversité et aux changements climatiques

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

819-821-4357 poste 6 | g.pomerleau@environnementestrie.ca

Le CREE est un organisme environnemental regroupant des intervenants de divers secteurs d'activités. Il a pour mission de protéger l'environnement et assurer la qualité de la vie en Estrie par des solutions concertées et des conseils avisés auprès de la population et des décideurs.

Le *Programme d'aide pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes*, coordonné par la Fondation de la faune du Québec, est réalisé avec le soutien financier du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Le *Programme d'aménagement durable des forêts (2018-2021)* provient d'une contribution financière du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et de la Table des MRC de l'Estrie.